



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : [communistes-hebdo@wanadoo.fr](mailto:communistes-hebdo@wanadoo.fr)

E'mail : [communistes75@orange.fr](mailto:communistes75@orange.fr)

11 mars 2021

## **Assurance-chômage :**

### **Seule la lutte empêchera Macron de faire payer la note aux chômeurs.**

Élisabeth Borne a présenté le texte final de la réforme de l'assurance-chômage qui sera appliquée à partir du 1<sup>er</sup> juillet. Un dispositif central dans l'agenda antisocial du gouvernement qui instaure des attaques historiques contre les chômeurs, en pleine crise sanitaire et économique.

Alors que le chômage a augmenté de 7,5 % sur l'année 2020 avec un nombre de demandeurs d'emploi qui avoisine les 4 millions et que les suppressions d'emplois s'accroissent, 800 000 licenciements, le gouvernement et sa ministre du travail Élisabeth Borne s'empressent de mettre en place la réforme de l'assurance chômage qui va frapper de plein fouet les secteurs les plus précaires des salariés déjà durement touchés par la crise.

La réforme de l'assurance-chômage s'attaque aux possibilités d'accès au chômage (*il fallait avoir travaillé quatre mois sur une période de 28 mois pour ouvrir des droits au chômage, il faudra travailler six mois sur une période de 24 mois*) ainsi qu'au mode de calcul des allocations qui vont largement être abaissées (*la réforme prévoit de ne plus compter seulement les jours travaillés comme ce pouvait être le cas auparavant, mais de prendre en compte l'ensemble des jours travaillés et non-travaillés sur une période de 24 mois pour calculer le salaire perçu dans le cadre des indemnités chômage*) un chômeur verra ses indemnités réduites d'au moins 20 % après le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Le gouvernement introduit également une dégressivité des droits à partir de 6 mois pour les cadres dont le salaire en activité était supérieur à 4500 € brut.

Tout ce dispositif va entraîner une baisse sans précédent des allocations chômages qui va concerner 800 000 travailleurs en recherche d'emploi. L'objectif : une économie de 3 à 3,7 milliards d'euros sur trois ans.

Le patronat ne payera pas la facture pour les mesures sensées le viser, le gouvernement prend le temps... « *Le bonus-malus sur les cotisations des entreprises dans sept secteurs grands consommateurs de contrats courts sera quant à lui effectif à l'été 2022 après un an d'observation.* »

L'entrée en vigueur de cette réforme de précarisation de masse montre une nouvelle fois le leurre que représentent les tables de négociations entre l'État, le patronat et les directions syndicales. Si les représentants des principales organisations syndicales ont exprimé leur désaccord sur la réforme à l'issue d'un processus de discussion auquel ils ont largement participé depuis 1<sup>er</sup> novembre 2019, elles restent l'arme au pied face à cette attaque. Leur participation a légitimé un cadre de dialogue social dont l'objectif ne vise qu'à donner de la crédibilité au gouvernement pour acheter la paix sociale. C'est la mise en place d'un véritable plan de bataille des différents secteurs du monde du travail, sur les lieux de travail et dans la rue qui doit être à l'ordre du jour pour l'abrogation de la loi.

D'autant qu'une nouvelle menace se profile, une offensive gouvernementale sur les indemnités qui seraient en fonction de la situation économique. L'idée est de faire varier le niveau d'indemnisation du chômage en fonction de l'état du marché de l'emploi. « *Instituer un pilotage de long terme des dépenses d'assurance-chômage prévoyant un ajustement de l'indemnisation chômage (conditions d'éligibilité et durée d'indemnisation) en fonction d'indicateurs de l'activité économique* », recommande une note du Conseil d'analyse économique (CAE). Le 25 janvier et le 2 mars aux réunions avec les syndicats et le patronat, le cabinet d'Élisabeth Borne a présenté ce nouveau concept : le « *retour à meilleure fortune* » ou le « *retour à bonne fortune* ».

La personne en recherche d'emploi ne serait plus indemnisée en fonction des cotisations versées, mais en fonction de critères extérieurs à son parcours dans l'emploi comme la situation économique. La directive ne s'arrêterait pas là, elle évoque un principe général de variation dans un décret qui ferait entrer la variabilité dans les outils à disposition du ministère du Travail.

« Et si les droits sociaux étaient variables en fonction de la conjoncture ? On n'a pas besoin des mêmes protections par tous les temps », se réjouissait le journaliste économique François Lenglet, sur RTL, il concluait : « cela devrait valoir aussi pour l'âge de la retraite, en fonction de la situation économique et démographique ».

Les chômeurs vont subir une restriction de leurs droits dans quelques mois, au premier rang la jeunesse, fortement touchée par le chômage, les travailleurs vont voir leurs conditions de vie se détériorer considérablement alors que le gouvernement débloque des dizaines de milliards pour maintenir les profits du capital. Le MEDEF et le pouvoir sont à la manœuvre, ensemble avec le gouvernement, ils attaquent toutes les conquêtes sociales du peuple. Leur politique, c'est tout pour les multinationales capitalistes, la *compétitivité*, le profit maximum.

Le gouvernement craint l'explosion sociale et il utilise le « *dialogue social* » pour faire passer la pilule. La lutte contre la casse sociale ne se déroule pas dans les salons ministériels.

**Mener une lutte d'ensemble contre la régression sociale généralisée organisée par le gouvernement Macron et le monde capitaliste qu'il représente est une priorité.** Face aux attaques du pouvoir, il faut donner aux luttes plus de détermination, mettre en avant les revendications, prolonger et unifier le mouvement pour faire grandir leur convergence pour stopper la politique au service du capital.

C'est le seul chemin dont dispose les travailleurs pour gagner une vie meilleure pour débarrasser le capital de la société, l'empêcher de nuire et changer de société.

Notre parti contribue à construire ce grand mouvement de lutte anticapitaliste pour que cela change vraiment. Vous y avez toute votre place.